

NIVEAU: LICENCE	CREDITS: 3	CLASSE : 2EME ANNEE LSG	SEMESTRE	S2
VOLUME HORAIRE	42 H COURS	MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	EXAMEN FINAL : 70%	CONTROLE CONTINU: 30%

DESCRIPTIF DU COURS:

le cours s'attachera à présenter l'acte juridique qui constitue une manifestation de volonté destinées à produire des effets de droit. Ils sont soumis, pour leur validité et leurs effets, aux règles qui gouvernent les contrats. Le cours développera les principes directeurs et la classification des contrats. Une première partie sera consacrée à la formation d'un contrat en traitant de la négociation du contrat et des conditions indispensables à sa validité (consentement, capacité, contenu et forme). A défaut de satisfaire ces conditions de validité, le contrat encourt l'annulation, sanction qui sera développée. Puis, le cours abordera l'exécution du contrat dans une seconde partie. Le contrat a un effet obligatoire entre les parties, parfois un effet translatif de propriété. Le contrat s'impose au juge qui néanmoins dispose d'un pouvoir d'interprétation. Le contrat a également un effet relatif à l'égard des tiers mais des atténuations existent.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A la fin de cette formation, les étudiants devraient être en mesure de :

- Pouvoir appliquer les règles enseignées correctement à des cas concrets.
- Comprendre et maîtriser les règles qui régissent la formation, l'existence, et la disparition des contrats.
- Avoir une connaissance approfondie des fondements de la responsabilité contractuelle.

PRE-REQUIS

-Les actes juridiques et les faits juridiques.

CONTENU

Chapitre1	Chapitre introductif I- La notion d'obligation II-La notion de contrat III-Les classifications des contrats
Chapitre 2	Les conditions de formation du contrat I- Le consentement II- La capacité III- La cause IV- L'objet
Chapitre 3	La sanction des conditions de formation du contrat I- Les différentes nullités II-Les conditions de mise en oeuvre de la nullité III- Les effets de la nullité

Chapitre 3

L'exécution du contrat

I- La force obligatoire du contrat

II- Les exceptions à la force obligatoire du contrat

Chapitre 4

La responsabilité contractuelle

I- Les conditions de mise en oeuvre de la responsabilité

II- La notion de cas de force majeure

BIBLIOGRAPHIE

Stéphanie Porchy-Simon, Droit civil, 2ème année, Les obligations, éd. 2020 Dalloz .
Mohamed Ezzine, le contrat (en arabe).